



JS Suisse



Salaires : STOP aux abus

1:12 – Une règle aussi simple que logique pour une Suisse plus équitable. Que le patron ne gagne pas en un mois plus que le moins bien payé de ses employé-e-s en une année. L'initiative de la Jeunesse Socialiste fait trembler les milieux patronaux qui continuent à défendre l'indéfendable. Pages 4 et 5

POUR LES FAMILLES ?



Le 24 novembre, la population se prononcera sur une déduction fiscale pour les familles. Mais pas n'importe quelle famille. Décryptage de l'initiative avec Maria Bernasconi.

Page 6

DU PLOMB DANS L'AILE ?



Plus de 3 milliards ? C'est un choix simple qui attendra les citoyen-ne-s : jeter de l'argent par la fenêtre ou investir cet argent dans des projets d'avenir. Le point avec Pierre-Alain Fridez.

Page 7

QUESTION JURASSIENNE



Le Jura et le jura bernois se prononcera en novembre prochain sur l'avenir d'un nouveau canton. Le détail avec les arguments croisés de chaque camp.

Pages 8 et 9

LA P'TITE

Journal d'une vie entre chômage et schizophrénie

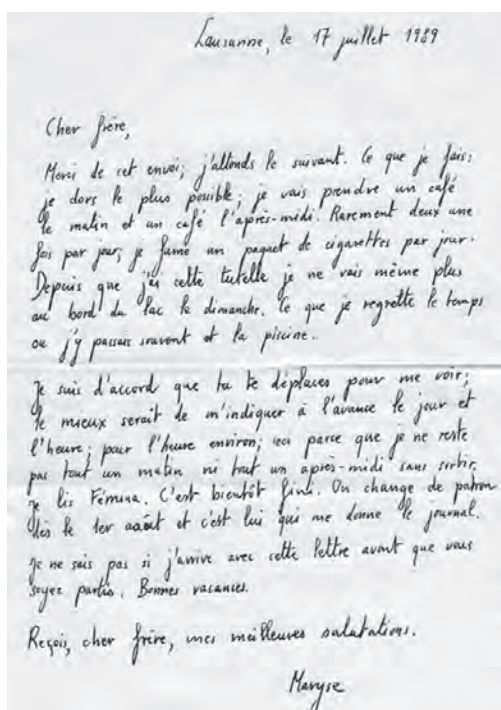
La dramatique histoire d'une belle jeune femme, Maryse Tüller, promise à un avenir radieux, mais dont la vie bascule à cause d'une maladie : la schizophrénie. Son frère Fritz, secrétaire du PS Suisse (1974-1981), retrace avec affection le parcours de vie courageux de sa sœur, au travers de nombreuses photographies et de la relation épistolaire qui les liait.

Un éclairage poignant sur une maladie peu connue, peu reconnue et qui échappe aux thérapies traditionnelles. Le récit d'un destin et un hommage à ceux qui s'engagent au quotidien pour soutenir les personnes atteintes de troubles psychiques.

Découvrez cette brochure biographique en la commandant, pour la modique somme de 15 francs, chez Jean-Claude Piguet (024 454 10 49 / jcl.piguet@bluewin.ch) ou auprès du Journal de Saint-Croix (024 454 11 26 / journal@journaldesaintcroix.ch).



Fritz Tüller, ancien secrétaire du PS Suisse



Maryse Tüller

MOVENDO

L'institut de formation des syndicats

PERFECTIONNEMENT EN DROIT DES ASSURANCES SOCIALES

Ce séminaire permettra d'actualiser et d'exercer les connaissances des participant-e-s en droit des assurances sociales, afin d'améliorer leurs méthodes de travail et d'analyse dans ce domaine complexe. Il utilisera largement l'échange d'expériences et d'informations. Les modifications légales et la jurisprudence récentes y seront traitées. De brèves présentations théoriques alterneront avec des analyses approfondies de cas.

Public cible et prérequis: Ce cours concerne le personnel des syndicats et d'autres personnes intéressées (voir frais ci-dessous) possédant de bonnes connaissances des assurances sociales et une expérience du traitement de dossiers juridiques (module 4 GEDEon ou formation équivalente).

Dates et lieu: le 25-26 novembre 2013 (2 jours) à Chexbres.

Intervenante: Ariane Ayer (Dr en droit, avocate)

Frais de cours et

alimentation pour le personnel des syndicats affiliés à Movendo

(Pris en charges par le syndicat concerné)

Fr. 660.00

Fr. 345.00

Frais de cours

■ pour membre du PS

■ pour autre personne intéressée

+ Alimentation et nuitée

Fr. 660.00

Fr. 990.00

Fr. 345.00

Inscriptions: Movendo, Monbijoustrasse 61, CP, 3000 Berne 23, tél. 031 370 00 70, Fax 031 370 00 71, info@movendo.ch



Le renforcement des mesures d'accompagnement au cœur de la prochaine Assemblée des délégué-e-s

Les citoyen-ne-s suisses ont déjà accepté, à deux reprises, une extension de la libre circulation des personnes avec l'Union européenne: dans un premier temps avec les pays de l'Est, puis avec la Roumanie et la Bulgarie. L'extension de la libre circulation à la Croatie vient d'être mise en consultation jusqu'à fin novembre 2013. Le processus parlementaire pourra alors débiter l'année prochaine.

Pour le PS Suisse, comme chaque ouverture de la Suisse au monde, la libre circulation des personnes implique des réformes internes à même de protéger nos acquis sociaux dans de nouvelles perspectives. Les mesures d'accompagnement – qui s'imposent désormais également dans les domaines du logement et de la formation – sont indispensables pour que la libre circulation des personnes profite à toutes et tous et pas uniquement à une poignée d'entreprises. Seul le modèle « Libre circulation des personnes et mesures d'accompagnement+ » permet de répartir équitablement les fruits de la croissance.

En effet, dans un pays aussi riche que la Suisse, il est inacceptable que près de 400 000 personnes gagnent moins de 4000 francs par mois malgré un emploi à plein temps, que les familles aient de plus en plus de mal à trouver un logement abordable ou encore que les primes d'assurances maladie et les loyers

ne cessent d'augmenter alors que les salaires modestes ou moyens ont stagné, voire même baissé ces dix dernières années.

Développé lors du Congrès du PS Suisse, en 2012, le concept de renforcement des mesures d'accompagnement sera le thème principal de l'Assemblée des délégué-e-s du 26 octobre à Baden. Il fera l'objet d'un débat et nous nous réjouissons d'avance de cette discussion.

Par ailleurs, le PS Suisse présentera ses recommandations de vote en vue des votations fédérales du 24 novembre 2013. Celles-ci comprennent – en plus de l'initiative 1:12 dont la recommandation a déjà été déterminée – l'initiative « pour les familles » et la Loi sur la vignette autoroutière. L'Assemblée des délégué-e-s anticipera également sa recommandation sur les votations du 9 février 2014, comprenant l'initiative « contre l'immigration de masse », l'initiative « financer l'avortement est une affaire privée » ainsi que le financement et l'aménagement de l'infrastructure ferroviaire.

Enfin, nous aurons le plaisir d'entendre le conseiller fédéral Alain Berset et notre président, Christian Levrat. Cette dernière assemblée de l'année prendra également congé de notre ancien président, Hans-Jürg Fehr, qui vient de quitter ses fonctions au Conseil national, après 14 années de bons et loyaux services.

Comedia dell'arte du XXI^e siècle

Voilà de nombreuses années qu'un « cavaliere » sévit sur la scène politique italienne. Irrespectueux de la démocratie, attirant le vice comme un aimant, n'hésitant pas à tromper, mentir, bafouer tant les institutions que les lois.



Au surnom pompeux mais valorisant de « cavaliere » (le chevalier), je préférerais

l'octroi du surnom de « Pantalone » (pantalon). Ce dernier, dans la comedia dell'arte de 1528, semble avoir été imaginé pour représenter aujourd'hui celui qui fut durant de trop nombreuses années le président du Conseil des ministres en Italie.

Vieillard avare et libertin, citadin du nord de l'Italie, il dispose d'une fortune considérable. Portant une culotte d'une pièce dont la braguette volumineuse n'a pour objectif que d'attirer l'attention sur une virilité appartenant au passé, Pantalone ne songe jamais qu'à plaire.

Inutile de reprendre point par point la description faite dans la comedia dell'arte, tant l'évidence de la comparaison ne peut que s'imposer. Le principal problème reste que ce qui fut imaginé en XVI^e siècle se perpétue dans la vie réelle et politique de l'Italie depuis 20 ans. Abus de pouvoir, sexe, drogue, corruption, mafia, autant de qualités qui ne peuvent convenir à un véritable cavaliere.

Alors même que la démocratie implique certains postulats de base absolument incontournables, tels que la séparation des pouvoirs, la transparence du financement des campagnes, la liberté de la presse ou encore une conduite un tant soit peu honorable de la part des représentant-e-s du peuple, Silvio Berlusconi se complet dans la négation de ces fondements.

Au final, l'imaginaire de la comedia dell'arte du XVI^e lui octroyait cette magie, alors que celle du XXI^e siècle n'en finit plus de mettre à mal plus de 60 millions d'Italien-ne-s...

IMPRESSUM

Editeur PS Suisse et Verein SP-Info
Spitalgasse 34, 3001 Berne, Tél. 031 329 69 69,
Fax 031 329 69 70, info@socialistes.ch

Rédaction Gaël Bourgeois et Charles Reinmann

Production Atelier Bläuer, Berne

L'initiative du bon sens et de la justice sociale !

Aucune autre jeunesse de parti dans ce pays n'est capable de réaliser avec une telle efficacité l'exploit effectué par la JS Suisse : lancer et déposer deux initiatives populaires fédérales en quatre ans (avec l'initiative contre la spéculation sur les biens alimentaires, dont la récolte a abouti il y a quelques jours). Un énorme bravo à tous les militant-e-s ayant permis ces deux victoires ! Aujourd'hui, l'initiative 1:12 arrive dans sa dernière phase : le moment crucial de la campagne de votations.

L'idée d'une limite dans les écarts salariaux semble aujourd'hui incontournable dans notre pays. En effet, alors que, ces dernières années, les bas et moyens salaires ont stagné, la Suisse a connu une explosion des très hauts salaires. Ainsi, si l'écart moyen entre les managers et les employé-e-s était de 1:6 en 1984, le ratio est passé à 1:93 en 2011 !

Une mesure claire et raisonnable

Pour mettre fin à ces dérives, l'initiative de la JS Suisse pose une règle claire et facilement applicable: personne, dans une entreprise, ne doit gagner moins en une année que ce que gagnent les plus hauts salaires en un mois. Rien de choquant dans une telle mesure. Au contraire, ce qui est absurde, c'est de voir des

écarts de 1:100, 200 ou même 1:700 dans certaines entreprises! Aucun travail, aucun niveau de formation, aucune responsabilité ne peut justifier de tels écarts. Non, le travail du directeur de Novartis n'a pas des centaines de fois plus de valeur que celui de sa secrétaire!

Notre initiative entend simplement donner le droit au peuple de fixer les règles du jeu. La population suisse a ainsi la possibilité de ramener un peu de décence dans un système qui est au bord de l'implosion. Evidemment, l'immense majorité des patrons n'est absolument pas concernée et est même très loin de l'être. Avec l'initiative 1:12, nous pouvons éviter les abus de quelques profiteurs qui accaparent une grande part des richesses produites dans notre pays.

Et puis, face à ces constats, il y a les attaques de la droite, qui nous accuse d'« idéologie », ou de « jalousie ». Telles sont les accusations – ou plutôt les insultes – utilisées le plus régulièrement par les néo-libéraux pour contrer toute action politique permettant une meilleure répartition des richesses. Comme lors de chaque avancée sociale, on nous répète également qu'ils partiront tous, que la Suisse n'a pas d'autres atouts. On sent bien le vide argumentatif face auquel nous allons devoir débattre ces prochains mois! En réalité, ce sont justement ceux qui s'accrochent à un système profondément injuste et malsain, où les richesses sont concentrées dans quelques mains, qui agissent par pure idéologie. Ce sont ceux qui justifient qu'un individu puisse gagner 300 fois plus qu'un autre dans une même entreprise qui se positionnent par simple dogmatisme.

La victoire est possible

Si le peuple votait aujourd'hui, il serait fort possible que l'initiative 1:12 soit acceptée par le peuple suisse. Mais, suite à la décision du Conseil fédéral de repousser au maximum le vote populaire, les puissants – qui ont tout intérêt à ce que rien ne change – disposent encore de plusieurs semaines pour distiller partout leur message de peur et pour faire croire à la population suisse qu'un « oui » à la 1:12 signifierait la faillite de la Suisse. Tout cela n'est qu'un ramassis de mensonges, comme nous en entendons lors de chaque votation populaire portant sur un progrès social. La prospérité de notre pays n'a jamais été liée à des écarts salariaux exorbitants!

Face à ces moyens gigantesques investis par le comité du « non », nous avons quelque chose que la droite n'aura jamais: des militant-e-s! A nous tous d'aller dans la rue, de distribuer des tracts, de coller des affiches, d'informer, de débattre, de convaincre nos proches ou encore, évidemment, d'afficher nos drapeaux « 1:12 ». Ce combat, c'est le nôtre!



1:12 – une application simple et efficace

mathias.reynard@pssuisse.ch
conseiller national (VS)





Laurent de Senarclens

Géraldine Savary, vice-présidente du PS Suisse, a également participé aux actions téléphoniques de mobilisation.

Salaires : STOP aux abus OUI à l'initiative 1:12

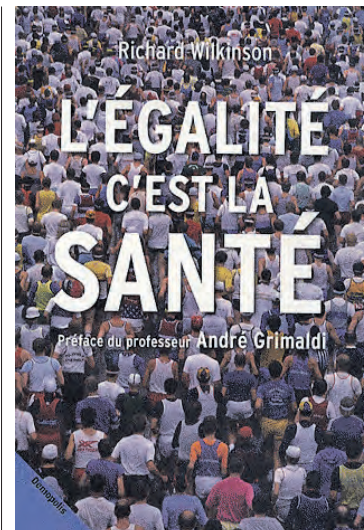
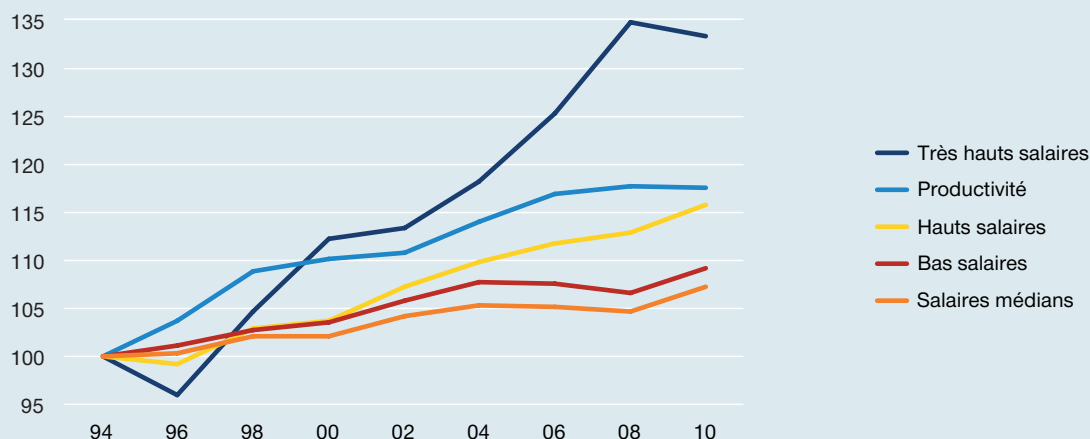
Des millions et encore des millions... Ou des milliers de militant-e-s ? Voilà les moyens en jeu pour cette votation du 24 novembre. A n'en pas douter, le Parti socialiste peut compter sur une base militante qui fait trembler la droite économique, grands défenseurs des riches grands patrons... Quand on est peu, on se paie des publicités dans tous les médias de Suisse... Quand une cause vaut la peine d'être défendue, les tenants d'une justice et d'une équité en matière salariale savent se donner rendez-vous.

Militant-e-s de base, élu-e-s fédéraux ou direction du Parti, peu importe les fonctions, tout le monde met la main à la pâte. Les actions de terrain ont débuté, les actions téléphoniques afin de mobiliser

et de proposer à la base socialiste d'afficher un drapeau continuant. Le cap des 16 000 drapeaux a été franchi, alors que l'objectif initial avait été fixé à 10 000 drapeaux. Les écarts salariaux ne cessent de

croître, tout comme l'individualisme et l'appât du gain. L'initiative 1:12 donne une réponse claire et simple, afin que notre pays reprenne enfin la direction de la cohésion sociale et de la solidarité.

EVOLUTION DES SALAIRES



C'est sous ce titre évocateur que le professeur Richard Wilkinson, épidémiologiste britannique de renom, signe une étude à mi-chemin entre médecine et sociologie. Une analyse détaillée qui démontre, à grands renforts de graphiques et de chiffres, que si la répartition des richesses favorise trop fortement les plus malins ou les plus chanceux, la coopération et la cohésion sociale laissent place nette à la domination et à la hiérarchie. « Le niveau de santé, de bien-être et de bonheur des pays riches ne varie plus avec le revenu national par habitant, mais (...) avec le statut socio-économique. »

La misère a longtemps caché les liens existants entre l'état de santé de la population et les inégalités. Nos sociétés s'étant enrichies, ce lien éclate au grand jour. Ce qu'il faut retenir de cette étude, c'est que s'il apparaît comme logique que la solidarité profite aux plus pauvres, elle est également profitable aux catégories les plus aisées. Les facteurs les plus courants d'inégalité, tels que le racisme, la xénophobie ou le sexisme conduisent directement aux injustices sanitaires.

Ainsi, la santé générale ou l'espérance de vie des plus pauvres, moins bonnes que celles des riches, sont des conséquences directes des inégalités sociales inhérentes à notre société.

Référence :

Wilkinson Richard (2010)

L'égalité c'est la santé

Demopolis

L'UDC veut renvoyer les femmes au foyer

Avec son initiative trompeusement baptisée « pour les familles », l'UDC tente d'obtenir des déductions fiscales pour les familles dont les enfants sont gardés par l'un des parents. C'est donc uniquement la famille traditionnelle que le parti agrarien défend, un modèle devenu minoritaire dans la Suisse actuelle, mais auquel l'UDC s'accroche désespérément pour des raisons idéologiques. Dans les faits, la plupart des familles actuelles a besoin de plus d'un salaire et demi pour vivre.

Début 2011, l'équité fiscale entre les différents modèles de famille a été rétablie, grâce à l'introduction d'une déduction fiscale pour la garde d'enfants par des tiers. Enfin, la famille à un seul salaire et celle où les deux parents doivent travailler pour arriver à la même somme ne sont plus traitées de la même manière. La seconde, dont le revenu est diminué par les frais de garde, a désormais droit à une déduction maximale de 10 100 francs par an.

Cette mesure, l'UDC la revendique pour la première catégorie de contribuables, alors qu'elle l'avait combattue avec force avant d'échouer! Magnifique exemple d'opportunisme... Si l'initiative est acceptée en votation populaire, la neutralité du système voulue par le Parlement sera remise en question. Et ce serait injuste, comme le démontre l'exemple suivant:

Prenons deux familles avec chacune un revenu mensuel de 10 000 francs et deux enfants

en âge préscolaire. Dans la première, seul le père travaille, il est cadre dirigeant dans une entreprise. Son épouse s'occupe des enfants et de toutes les tâches ménagères. C'est la famille traditionnelle: elle n'a pas de frais de garde. Dans la deuxième famille plus représentative de l'époque actuelle, les deux parents travaillent à 80 %, monsieur est animateur socioculturel, madame est ingénieure. Ils restent chacun un jour par semaine à la maison, se partageant la garde des enfants, le ménage, les courses, etc. Pour les trois jours restant, ils recourent à une crèche ouverte jusqu'à 18 heures, qui leur coûte 2000 francs par mois. Il leur reste donc 8000 francs pour payer tout le reste.

La comparaison montre que la première famille a non seulement davantage d'argent disponible, mais aussi beaucoup plus de temps libre à consacrer à la famille. En effet, l'épouse de la famille traditionnelle ayant toute la semaine pour s'affranchir des obligations ménagères, le week-end est généralement libre pour tous ses membres. Alors que dans la famille moderne, les parents profitent souvent de leur jour de libre pour s'occuper presque exclusivement de leurs enfants, de sorte que beaucoup reste à faire samedi et dimanche pour la chasse à la poussière, le remplissage du frigo, la lessive, etc.

En voulant traiter ces deux couples, dont la situation est fondamentalement différente, de manière égale, l'UDC ne supprime pas une inégalité mais en crée une nouvelle. Si le salaire unique est élevé, il n'y a aucune raison de faire un cadeau fiscal. S'il est bas, la famille ne paie déjà pas d'impôts fédéraux et ne serait en rien aidée par une déduction fiscale. De plus, ces rabais d'impôts coûtent cher, si l'on en croit les directeurs cantonaux des finances: s'il fallait en accorder un à tous les couples indépendamment de leur choix de garde, la facture s'alourdirait de 390 millions de francs pour la Confédération, et de 1 milliard pour les cantons. Pour toutes ces raisons, le Parlement a nettement rejeté l'initiative de l'UDC en juin. Je vous invite instamment à faire de même le 24 novembre.



La vision de la femme pour les défenseurs de l'initiative: réductrice et anachronique!

maria.bernasconi@pssuisse.ch
conseillère nationale (GE)





Pas de nouveau joujou pour le chef de l'armée André Blattmann.

Gripen : à nous de jouer

Après beaucoup de tergiversations et de rebondissements, le Gripen a finalement trouvé grâce devant le Parlement, même si le Conseil des Etats a dû s'y reprendre à deux fois.

Sans enthousiasme, malgré un dossier mal ficelé et, selon les dires de la sous-commission d'enquête, «un choix risqué d'un point de vue technique, financier et politique», la droite s'est ralliée au projet d'acquisition de 22 Gripen, faute de mieux. En fait, c'était le Gripen ou rien!

Mais reprenons l'histoire de cette acquisition hasardeuse et aventureuse. Trois avions au départ, résultat: deux avions bien notés, le Rafale et l'Eurofighter, et le troisième, le Gripen C/D à la traîne, très insuffisant. Nos amis suédois ont alors proposé en remplacement le fameux Gripen E/F, à l'époque encore dans les limbes du développement technologique. Un nouvel avion avec 98 améliorations technologiques par rapport à la version C/D. Mais vu qu'il n'existait pas encore, on n'a pas pu le tester. Armasuisse a procédé à de savants calculs par rapport aux résultats du Gripen C/D pour arriver à noter le Gripen E/F: fumeux, léger. Résultat: une note très moyenne en définitive. Et tout cela, semble-t-il, s'est réalisé dans le dos de Dassault et d'EADS, peu au fait de ces combines et peu élégamment écartés, c'est le moins que l'on puisse dire. Fin 2011, pressé par le Parlement, le Conseil fédéral a en effet choisi l'avion le moins cher, pas encore choisi à l'époque par la Suède, le Gripen, au grand dam de certains qui ont organisé les fuites que l'on connaît dans la presse, le présentant comme l'avion le moins performant et un avion qui n'existait pas. Les critiques de la sous-commission d'enquête du

Conseil national ont également mis en exergue les faiblesses du choix du Gripen E. Depuis lors, les porteurs du dossier s'emploient à nous rassurer pour nous faire croire que tout est sous contrôle.

Mais nous n'avons pas besoin de ces avions de combat, une acquisition chère, inutile et sans fondement géostratégique.

Chère, car ce n'est pas «que» de 3,1 milliards de francs dont il est question, mais plutôt de 9 à 10 milliards, car aux frais d'achat, il faut rajouter les frais de développement et les frais d'entretien pendant 20 ou 25 ans. Et cette véritable fortune pourrait être utilisée bien plus intelligemment au service de l'enseignement et de la recherche, de la sortie du nucléaire, de la transition énergétique et surtout pour répondre aux immenses besoins sociaux dans notre pays.

Inutile, car l'Europe est pacifiée. La guerre froide est loin. Imaginer un conflit armé traditionnel au centre de l'Europe paraît quasiment impossible et pour longtemps, un avis partagé par le service de renseignement de la Confédération. La sécurité aérienne de la Suisse doit être préservée, mais sa défense doit se faire en étroite collaboration avec les pays voisins et reposer sur nos 33 F/A-18 et des drones à acquérir. Par rapport aux risques encourus, cela est efficace et suffisant. Il est utile de rappeler à ce propos qu'en août 2010, alors que le

Conseil fédéral avait décidé de geler la procédure d'acquisition d'avions jusqu'en 2015 pour des raisons budgétaires, les services d'Ueli Maurer écrivaient que «les 33 F/A-18 suffisent actuellement pour remplir les tâches de police aérienne». CQFD.

Sans fondement géostratégique, car faire le choix d'une collaboration militaire aérienne avec la Suède heurte le bon sens: il est en effet de notoriété publique que ce pays se trouve être notre plus proche voisin...

Répetons-le: le dossier est mal ficelé. Poussé par les contraintes du frein à l'endettement, le

Conseil fédéral a choisi l'avion le moins cher, un avion de deuxième choix, encore à développer et pour nous clairement inutile.

Alors mobilisons nous, d'abord en soutenant massivement le référendum ces toutes prochaines semaines, puis lors de la votation populaire en concrétisant dans les urnes notre opposition résolue à un avion dont la Suisse n'a pas besoin.

Signez le référendum sur www.pssuisse/gripen

pierre-alain.fridez@pssuisse.ch
conseiller national (JU)



Un Jura uni, mais surtout un Jura rouge !

Dans la perspective de la votation du 24 novembre, qui pourrait ouvrir la voie à un nouveau canton, des citoyen-ne-s et de nombreuses organisations mettent en évidence la dimension linguistique, culturelle et géopolitique du problème. On insiste aussi sur les économies d'échelle que permettrait un territoire cantonal plus grand.

Ces approches se respectent, mais elles ne donnent pas satisfaction à un groupe d'une dizaine de militant-e-s de gauche qui, avant les vacances d'été, ont lancé un Manifeste « pour un nouveau canton et un canton nouveau ». Membres du Parti socialiste jurassien (PSJ), du Parti socialiste autonome du sud du Jura (PSA) et de Combat socialiste/POP, ces militant-e-s considèrent que la création d'un nouveau canton est avant tout une excellente opportunité pour la gauche politique, syndicale et associative du canton du Jura et du Jura bernois. Une opportunité de construire un nouveau canton, mais aussi un canton nouveau, exemplaire du point de vue démocratique, progressiste sur les plans social et écologique, économiquement dynamique, ouvert à la Suisse, à l'Europe, au monde et aux migrant-e-s.

Culture politique commune

Cette affirmation repose sur les considérations suivantes :

- Le canton du Jura et le Jura bernois ont une culture politique commune. Pour preuve, entre 2002 et 2013, ils ont adopté la même position lors de onze votations fédérales à caractère

social : rejet de la libéralisation du marché de l'électricité et du démantèlement de l'assurance-chômage, acceptation du prix unique du livre et des initiatives « Services postaux pour tous », caisse maladie unique, retraite flexible dès 62 ans », etc. Sur tous ces sujets, en revanche, le canton de Berne s'est exprimé de manière conforme aux désirs de la droite et du patronat.

- La gauche réunie (PS, Verts, petits partis de gauche), serait la première ou la deuxième force politique dans un canton formé des six districts francophones du Jura. Elle aurait donc une marge de manœuvre conséquente.

- Le canton du Jura et le Jura bernois ont des structures économiques et industrielles proches, qui nécessitent des réponses communes. Les deux régions ont des salaires très bas et de nombreuses entreprises ne jouent pas le jeu des conventions collectives de travail (CCT).

Revendications nouvelles...

Dans la perspective de la création d'un nouveau canton, les auteurs du Manifeste ont notamment formulé les nouvelles revendications suivantes :

- Salaire minimum à 4000 francs.
- Aide de l'Etat aux entreprises subordonnées au respect des CCT.
- Création d'une caisse maladie cantonale si le projet de caisse publique échoue sur le plan fédéral.
- Congé de formation continue.
- Interdiction des forfaits fiscaux.

....et préservation des acquis

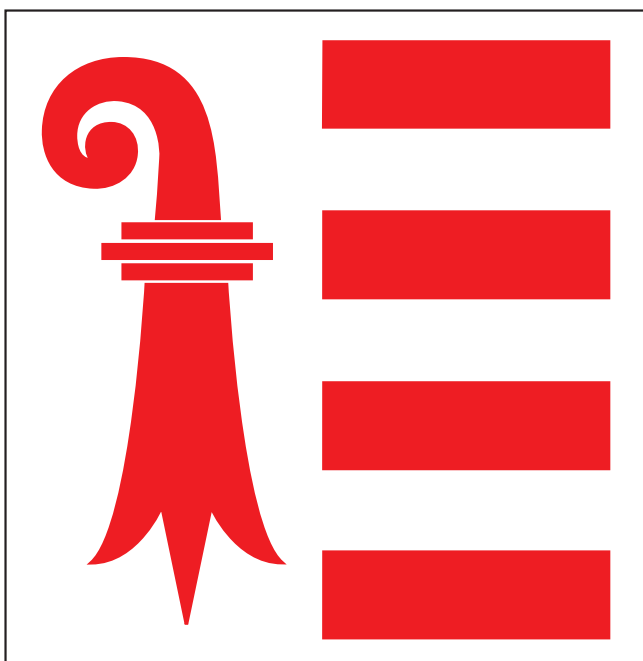
Comme la droite pourrait bien profiter de la création d'un nouvel Etat pour lancer une offensive ultralibérale, les promoteurs du Manifeste, qui a déjà été signé par 350 personnes, entendent aussi se battre pour la défense des acquis intéressants qui figurent dans les Constitutions jurassienne et bernoise : droits de vote et d'éligibilité pour les étrangers (Jura), articles sur l'environnement et référendum constructif (Berne). Ici, les auteurs du Manifeste se sont inspirés de cette déclaration faite le 18 mai 1968 par Daniel Cohn-Bendit sur les ondes d'Europe 1 : « Ceux qui lancent les révolutions sont toujours les cocus de l'Histoire. » Mais en espérant que cette fois-ci, Dany Le Rouge n'aura pas raison !

Pour en savoir plus :

www.facebook.com/manifestedegauche

Jean-Claude Rennwald

ancien conseiller national (PS/JU)



24.09.1978 : sur le perron de l'Hôtel de Ville de Delémont, François Lachat annonce aux Jurassien-ne-s que le peuple suisse accepte la création d'un nouveau canton.

Des perspectives bien plus novatrices !

Le Parti socialiste du Jura bernois l'a dit et répété: la votation du 24 novembre 2013 sur l'avenir institutionnel du Jura bernois doit être l'occasion de clore enfin un dossier qui a coûté bien trop d'énergie et de temps à notre région. Le temps est désormais au dépassement des frontières héritées du 19^e siècle et le fédéralisme suisse est appelé à évoluer enfin. C'est donc sans hésiter que le PS Jura bernois recommande aux citoyen-ne-s de voter massivement NON au lancement d'une procédure qui plongerait le Jura bernois dans une longue période d'incertitude.

Le périmètre du canton envisagé ne nous paraît en effet pas de nature à permettre à notre région de relever les défis économiques, politiques et sociaux qui sont les siens. Le Jura bernois doit trouver sa place dans une Suisse qui s'urbanise. Une frontière le couperait notamment de Bienne, le rattachant à un petit canton dépourvu de centre véritable et composé de sous-régions mal reliées entre elles. Avec son riche réseau de PME et l'immense savoir-faire industriel de ses travailleurs, le Jura bernois, à l'instar d'ailleurs du canton du Jura, n'en demeure pas moins extrêmement sensible à la conjoncture mondiale et doit pouvoir s'appuyer sur un canton au tissu économique complémentaire, parce que différent et moins exposé aux sautes d'humeur de l'économie mondiale.

Certes, le Jura bernois a le cœur plus à gauche que la plupart des régions alémaniques du canton – à l'exception notable des villes.

Cela justifie-t-il une séparation? Le PS Jura bernois ne le pense pas. Au contraire: d'abord parce que la construction d'une Suisse plus sociale ne saurait être une affaire de langue. Et puis parce qu'un canton pauvre ne saurait être un canton social. Or, le rapport du professeur Jeanrenaud est sans équivoque à ce sujet: le canton envisagé, outre qu'il dépendrait excessivement de la péréquation financière fédérale, devrait renoncer à toute infrastructure ambitieuse et ne réunirait donc pas les conditions indispensables à une politique sociale généreuse. C'est donc bien avec nos camarades alémaniques que nous entendons nous battre, notamment lors des élections cantonales de l'an prochain, en faveur d'un renforcement de la gauche parlementaire dans le canton de Berne et dans l'ensemble du pays.

Le Jura bernois dispose par ailleurs avec le Conseil du Jura bernois et les droits particuliers de sa Députation des moyens de se faire entendre à Berne. Le statut quo+ ouvre la voie à

une solution bien plus novatrice. Appelé à évoluer en fonction des besoins de la population, il assurera à la minorité francophone un cadre et des outils qui lui permettent de s'épanouir, à l'avenir également.

Et puis, nous sommes profondément attachés au maintien d'un canton de Berne bilingue. Nous entendons travailler à faire de la limite des langues un atout plutôt qu'un frein à notre développement. Nous entendons, avec nos amis biennois, permettre au canton de Berne de demeurer un pont entre les principales régions linguistiques de notre pays, et ce au nom des vraies valeurs socialistes.

Christophe Gagnebin

Président du Conseil du Jura bernois
Membre du Bureau du PS Jura bernois



LES ENJEUX DE LA VOTATION

«La population du Jura bernois et du canton du Jura souhaite-t-elle pouvoir se prononcer, dans quelques années, sur la création d'un nouveau canton?» Telle est la question posée aux citoyennes et citoyens des régions concernées, qui y répondront le 24 novembre prochain. En cas d'acceptation, une Assemblée constituante

serait alors créée avec, pour cahier des charges, l'élaboration du projet d'un nouveau canton. Ce projet serait ensuite soumis au vote des citoyen-ne-s des deux territoires. L'adhésion ou le refus de l'intégrer se déciderait finalement au niveau communal.



L'Hôtel de Ville de Moutier restera-t-il bernois ?



Extension de la libre circulation : l'exigence sociale

Les Socialistes s'engagent avec conviction pour une économie génératrice de richesse. Cela dans le cadre du respect de l'environnement et d'un partage de cette richesse entre toutes et tous. Notre slogan « Pour toutes et tous, sans privilèges » n'est pas formé de vains mots. Notre approche de la libre circulation des personnes s'inscrit dans cette vision de la prospérité chevillée à la justice sociale et sera l'objet principal de l'Assemblée des délégué-e-s de Baden le 26 octobre.

Depuis 2002, la libre circulation des personnes a permis une expansion de notre économie. Une dynamique liée, pour une bonne part, à l'arrivée de nombreuses sociétés étrangères attirées par le dumping fiscal agressif de la Suisse en leur faveur. A la clé, une attraction sans précédent de salarié-e-s européen-ne-s en Suisse et la réalisation d'importants profits pour les entreprises locales ou étrangères.

Conscients des risques de dumping sur les salaires et les conditions de travail inhérents à la libre circulation des personnes, les socialistes, de concert avec les syndicats, ont exigé et obtenu, dès la mise en œuvre initiale de la libre circulation des personnes, des mesures d'accompagnement sur le marché du travail. Face au manque d'empressement des milieux économiques et des cantons à reconnaître, débusquer et sanctionner les pratiques abusives en matière salariales et face à la réalité de pratiques scandaleuses, la gauche et les syndicats se sont battus et ont obtenu, à chaque étape

de l'extension de la libre circulation des personnes, de nouvelles mesures d'accompagnement. L'adoption de la responsabilité solidaire des entreprises pour les obligations contractuelles des sous-traitants vis-à-vis des salarié-e-s s'inscrit dans notre engagement pour leur protection.

A l'heure d'aborder la prochaine étape de l'extension de la libre circulation des personnes à la Croatie, il est évident que les mesures actuelles sont insuffisantes. La population – salarié-e-s et locataires – ne supporte plus les conséquences sociales négatives de la libre circulation des personnes. Le dumping salarial perdure, tout particulièrement dans les régions frontalières que sont le Tessin, Genève et l'Arc jurassien. Les loyers explosent dans les pôles de croissances comme l'Arc lémanique, Zurich et les cantons du centre du pays à faible fiscalité.

Il est donc urgent de répondre à cette attente sociale, afin de conserver l'appui popu-

laire à l'ouverture des frontières et de maintenir la crédibilité à l'égard de notre engagement social. Il est indispensable de conditionner le soutien socialiste à la poursuite de la libre circulation des personnes à de nouvelles mesures d'accompagnement efficaces, comme l'a demandé notre Congrès 2012 à Lugano.

Sur le marché du travail, le PS exige des mesures qui permettent à tous les habitant-e-s de la Suisse de profiter de la croissance. Cela passe par des salaires minimums. Près de 400 000 employé-e-s touchent moins de 4000 francs par mois pour une activité à plein temps. L'initiative populaire sur les salaires minimums s'inscrit dans cette perspective. Des secteurs entiers sont en difficulté en raison de l'absence de convention collective de travail (CCT). La simplification et l'obligation de conclure une CCT et l'introduction de salaires minimums par le biais de contrats type de travail cantonaux ou nationaux font partie des conditions cadres équitables que nous défendons. Les régions frontalières qui voient l'ensemble de la structure des salaires sous pression doivent bénéficier de mesures spécifiques plus facilement applicables pour assurer des contrôles plus stricts et augmenter les compétences des commissions tripartites.

Sur le marché du logement, il y a urgence à agir. Dans un marché opaque comme celui du logement, il est indispensable d'introduire la transparence – constitutive de confiance contractuelle. L'introduction généralisée d'une formule officielle de fixation de loyer lors de la conclusion du bail indiquant les calculs exacts justifiant le nouveau loyer y contribuera grandement. Il est également nécessaire d'empêcher les congés pour relouer plus cher en exigeant en cas de pénurie de justes motifs de résiliation. Pour le long terme, il faut mettre en place les instruments légaux favorisant la production de logements bon marché en main d'institutions publiques ou de coopératives d'habitation qui assurent des loyers corrects en renonçant aux bénéfices.



carlo.sommaruga@pssuisse.ch
conseiller national (GE)



AGENDA

PS Suisse www.pssuisse.ch

- Mercredi 16 octobre : Conférence de coordination des PS romands à Lausanne
- Vendredi 25 octobre : Conférence de coordination suisse à Baden (AG)
- Samedi 26 octobre : Assemblée des délégués à Baden (AG)
- Mercredi 6 novembre : Conférence de coordination des PS romands à Lausanne

JS Suisse www.jss.ch

- Samedi 19 octobre : Journée nationale d'actions pour l'initiative 1:12
- Samedi 2 novembre, 11h00 : Journée de mobilisation pour l'initiative 1:12 à Zurich

Fribourg www.ps-fr.ch

- Mardi 5 novembre : Assemblée des membres

Genève www.ps-ge.ch

- Tous les samedis, un stand politique sera tenu au Molard de 12h00 à 17h00, jusqu'au 9 novembre compris
- Dimanche 10 novembre : 2^{ème} tour pour l'élection du Conseil d'Etat

Jura www.psju.ch

- Mercredi 9 octobre, 20h00 : Congrès du PSJ à Delémont

Jura bernois www.psjb.ch

- Jeudi 24 octobre, 19h30 : Congrès ordinaire du PSJB, Auberge de la Poste à Tavannes
- Samedi 2 novembre, 9h30-12h30 : Universités d'automne, Centre protestant à Sornetan. Thème : Politique sociale : agir ici et maintenant. Inscriptions pour le repas de midi auprès de christophe_gagnebin@hotmail.com

Neuchâtel www.psn.ch

- Samedi 9 novembre, 9h00 : Congrès du PS Neuchâtel sur la santé, Grande salle de Goyon

Valais romand www.psvr.ch

- Vendredi 18 octobre, 20h00 : Rencontre avec la population à Vionnaz
- Samedi 19 octobre, 9h00 : Matinée des élu-e-s communaux, Ayent
- Mercredi 23 octobre, 20h00 : Comité du PSVR, Maison du peuple à Sion
- Mercredi 13 novembre, 20h00 : Rencontre avec la population à Saxon

Vaud www.ps-vd.ch

- Vendredi 1^{er} novembre, 12h15 : Commission culturelle, salle du secrétariat à Lausanne
- Vendredi 1^{er} novembre, 18h00 : Formation des membres à l'initiative 1:12, salle Rosa Luxembourg, Maison du Peuple, Lausanne
- Vendredi 1^{er} novembre, 20h00 : Commission énergie et environnement, salle du secrétariat à Lausanne
- Samedi 2 novembre, 19h00 : commission économique, finances et fiscalité, salle du secrétariat à Lausanne
- Mercredi 9 novembre, 20h00 : Le président du Parti socialiste suisse, Christian Levrat, sera présent à l'Assemblée générale du PSL, salle Jean Villars Gilles à Lausanne

Nouvelles présidences



A deux ans des élections fédérales de 2015, l'heure est propice aux passages de témoin à la présidence de certains partis cantonaux. C'est notamment le cas pour les cantons de Neuchâtel et du Jura, où respectivement Baptiste Hurni et Julien Loichat ont décidé de passer le flambeau après plusieurs années de bons et loyaux services.

Pour le Parti socialiste neuchâtelois, c'est **Silvia Locatelli** qui a repris la Présidence du Parti cantonal. Juriste de formation, elle siège au Grand Conseil depuis 2009 et



travaille comme syndicaliste auprès d'Unia. Un nouveau défi tout naturel, puisqu'elle assumait déjà la vice-présidence du PSN depuis 2010.

Quant au Jura, c'est **Loïc Dobler** qui assumera cette nouvelle fonction. Député au Grand Conseil, le nouveau président était déjà membre de la direction du parti, en qualité de secrétaire politique. A noter que l'ancien conseiller communal de Glovelier est également secrétaire central de la jeunesse du Syndicom.

Placez-vous ici et chantez à haute voix «Guantanamo».

Avec un peu de chance, les quelques sous récoltés permettront d'acheter une poignée de riz.

C'est la triste réalité pour des millions d'enfants exploités. Vous pouvez les aider maintenant: tdh.ch

Terre des hommes
Aide à l'enfance. tdh.ch

www.facebook.com/tdh

**SALAIRES:
STOP AUX ABUS**

1:12

OUI LE 24 NOVEMBRE

